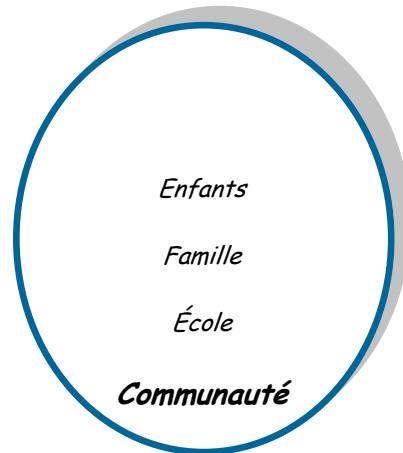


Si mon enfant fait preuve d'intimidation à l'école


- Exprimer votre désaccord envers le geste
- Évitez de banaliser la situation
- Travailler en partenariat avec l'école
- Aider votre enfant à comprendre la gravité de ses gestes et exposez clairement les conséquences s'il poursuit ce genre de comportement.
- Sensibilisez-le aux différences
- Discutez des différentes façons de gérer sa colère
- Référer-vous à un professionnel de l'école si l'intimidation se produit ou si le problème vous préoccupe.



*Rien ne justifie la violence!
Pour être efficace, travaillons ensemble!*



« La violence, c'est un manque de vocabulaire »
Gilles Vigneault



Personnes, numéro et site de références
École: 418-269-3301

- ⇒ Direction de l'école
Colette Malouin (poste 3401)
- ⇒ Intervenant Pivot (poste 3416)
- ⇒ Site internet: aroy56@cschic-chocs.qc.ca



Moi, j'agls



École
Antoine-Roy
RIVIÈRE-AU-RENNARD

Dépliant à l'intention des parents



L'intimidation en milieu scolaire
Prévenir,
intervenir...
ENSEMBLE!

aroy56@cschic-chocs.qc.ca

L'intimidation c'est...

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Quels sont les signes d'un enfant victime d'intimidation à l'école

- Revient-il à la maison avec des vêtements ou des objets abîmés?
- A-t-il perdu de l'intérêt pour des activités qu'il aimait?
- Invite-t-il peu d'amis à la maison ou est-il rarement invités chez des amis?
- Refuse-t-il d'aller à l'école?
- A-t-il souvent mal à la tête, au ventre?
- Perd-il de l'intérêt envers le travail scolaire?
- Ses résultats scolaires baissent-ils de façon inexplicable?
- Semble-t-il triste ou malheureux?
- Est-il irritable ou ressent-il de la colère?
- Réclame-t-il ou vole-t-il de l'argent?

Certains éléments peuvent aussi être reliés à d'autres difficultés vécues par votre enfant!

Si mon enfant est témoin d'intimidation à l'école

Proposez-lui trois alternatives:

1. Dénoncer la situation à un adulte de l'école;
2. S'il se sent capable, il peut intervenir auprès de l'intimidateur en lui disant de cesser ses gestes. Par contre, l'enfant ne doit pas se mettre en danger.
3. Soutenir la victime en lui disant qu'il est en désaccord avec ce comportement. Il peut aussi lui conseiller d'en parler à un adulte, en le rassurant sur la confidentialité.

Comment intervenir si mon enfant vit de l'intimidation

Votre rôle consistera surtout à soutenir et à accompagner votre enfant à travers cette réalité. Voici quelques pistes d'intervention:

- * Félicitez-le d'en avoir parlé et prenez le temps de l'écouter
- * Prenez la situation au sérieux
- * Établissez une entente avec votre enfant sur le moyen que vous allez prendre afin d'informer l'école, tout en le rassurant sur la confidentialité
- * Évitez de régler tous les problèmes à sa place. Votre enfant a besoin d'être rassuré, mais il doit inévitablement être mis à contribution dans la recherche de solutions.

Que va-t-il se passer à l'école en cas d'intimidation?

Avec Diligence:

- * Indiquer à la personne qui signale qu'un suivi sera fait
- * Prendre connaissance du signalement et évaluer rapidement l'évènement
- * Lors de la rencontre avec la victime ou témoin, lui offrir soutien et l'accompagnement nécessaire selon le contexte
- * Intervenir auprès de la ou des personnes qui intimident (sanction)
- * Informer les parents de la situation et demander leur implication et leur engagement dans la recherche de solution.

N.B Si nécessaire, une plainte peut-être déposée à la S.Q